L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

N°10 - Vendredi 10 mars 1989 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
30 points chauds

3
Pierre Mauroy : il faut gagner

●

Municipales : du Rhin à Lyon

4
La droite et le Front national

5
Exclusif : Edith Cresson

6
Sauver l'ozone

8
Une politique de la famille



10
La vie en Algérie

12
Les derniers feux de l'intégrisme

CHOISIR POUR SA VILLE, VOTER POUR NOTRE AVENIR



Rien ne doit être négligé pour assurer la victoire des candidats socialistes. Chacun mesure l'enjeu du scrutin de dimanche pour sa vie quotidienne et son avenir.
Les élus de 1989 confirmeront la décentralisation et réaliseront l'ouverture des frontières de l'Europe.
Après le choc des campagnes, c'est l'heure du choix.
Pour votre ville, pour notre pays, votez socialiste.

Collection Jean Jaurès



PREMIER TOUR

Points chauds et villes à prendre

La règle du jeu

• moins de 3.500 hab. Sont élus au 1er tour les candidats ayant le plus de voix avec plus de 50% des exprimés. Au 2ème tour : les sièges disponibles sont répartis à la majorité relative.

• plus de 3.500 hab. Au 1er tour : la liste qui obtient la majorité des suffrages exprimés emporte la moitié des sièges. Les autres sont répartis à la proportionnelle, selon la plus forte moyenne pour les listes qui ont obtenu plus de 5% des voix.
En cas de 2ème tour : ne se représentent que les listes ayant obtenu 10%. Elles peuvent être modifiées et comporter des candidats d'autres listes qui ont recueilli au moins 5%. Répartition comme pour le premier tour.

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.78.48
Télex : 200 174 -Télécopie : 47.05.15.78

Directeur de la publication : Bernard Roman
Assistante : Caroline Nio

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligman

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Secrétariat : Tooufik Khatib

Service Photo : Pascal Lebrun
Dessins : Jacques Bellenger

Administration :
Directeur : Jacques Goubin
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Régie - Médias - Paris

Maquette : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Chopin - Massy

N° Commission Paritaire en cours

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Sipa Press - Ph.Stemlein (p.8); Gamma - Valérie Winckler (p.8); Sipa Press - Ph. Stemlein (p.9); Rapho - François Ducasse (p.9); Sipa - Rasmussen (p.10); Ville d'Aurillac - Christian Genot (p.15).

Ce numéro a été tiré à 271.000 exemplaires

Les élections municipales de 1989 seront marquées par des duels serrés dans une trentaine de villes phares. Voici un tableau du rapport de forces droite-gauche dans ces communes.

La gauche va-t-elle prendre sa revanche ? En 1983, elle avait perdu une trentaine de villes. Les 12 et 19 mars, c'est encore dans une trentaine de communes où le rapport de forces droite-gauche est très équilibré que se jouera le scrutin. Quelques maires socialistes sont très menacés comme le montrent les résultats des législatives. C'est le cas notamment à Saint-Chamond où Jacques Badet a perdu son siège de député, mais aussi à Bron et à Castres où la droite a devancé la gauche en juin 1988.

En revanche, la gauche est bien placée pour reconquérir certaines villes cédées à l'opposition en 1983 et qui étaient à direction socialiste. A Brest et à Nantes, elle pourrait profiter des très médiocres bilans municipaux du RPR et des divisions actuelles de la droite locale pour porter à la mairie respectivement Pierre Maille et Jean-Marc Ayrault, deux élus expérimentés et connus dans leur région. Même cas de figure à Carcassonne.

En Gironde, Talence et Pessac, deux villes perdues en 1983 à cause des divisions des socialistes devraient aussi revenir à la gauche. Ainsi, la droite pourrait perdre la majorité à la communauté urbaine de Bordeaux.. A Tourcoing, la gauche, en réalisant près de 56% aux dernières législatives peut espérer reconquérir la mairie. A Roubaix, la victoire n'est pas impossible mais semble plus difficile.

Notables en péril

Les villes perdues par le PC en 1983 seront le théâtre de nombreuses primaires. Si la gauche se présente unie au deuxième tour, elle peut reprendre quelques mairies, notamment Arles, Sète, Béziers, Sarcelles. Dans les villes que détiennent encore les communistes, les primaires seront très serrées à Dieppe et à Amiens...

De grands notables de droite sont en danger. Ainsi, Marc Bécam, à Quimper, battu aux dernières législatives par Bernard Poignant qui fait figure de favori pour les municipales. A Blois, Pierre Sudreau a du souci à se faire face à Jack Lang.

Dans d'autres fiefs, l'opposition reste encore majoritaire mais son avance se réduit. Les socialistes comptent sur la forte personnalité de leurs candidats pour faire basculer ces communes. C'est le cas de Mulhouse avec Jean-Marie Bockel et de Dunkerque avec Michel Delebarre.

Dans les trois grandes villes, Paris, Lyon, Marseille, la gauche peut progresser. En 1983, la droite avait réussi le grand chelem à Paris. Cette année, les socialistes peuvent l'emporter dans le 20e arrondissement avec Michel Charzat. L'élection de cinq députés en 1988 prouve que le PS regagne du terrain dans la capitale. A Lyon, face à une droite divisée, le PS, emmené par Gérard Collomb, peut prétendre s'adjuger un arrondissement, voire deux.

Enfin, Marseille restera-t-elle à gauche ? Tout dépend du rapport des forces, mais aussi du jeu des alliances et de l'attitude du Front national au deuxième tour et après, c'est à dire pour l'élection du maire.

Jean-Pierre Bedeï

En % des exprimés	MUNICIPALES 83 2ème tour		LEGISLATIVES 88 2ème tour		MAIRE SORTANT
	DROITE	GAUCHE	DROITE	GAUCHE	
Amiens (80)	47,96	52,04	46,70	53,20	R. Lamps (PC)
Arles (13)	53,57	46,42	43,20	56,70	J.-P. Camoin (DVD)
Béziers (34)	50,58	49,41	48,80	51,10	G. Fontes (RPR)
Blois (41)	57,88	37,70	43,60	56,30	P. Sudreau (UDF)
Brest (29)	50,42	47,48	43,90	56,00	G. Kerbrat (RPR)
Bron (69)	49,42	50,57	50,10	49,80	P. Ravel (PS)
Carcassonne (11)	52,72	47,27	46,50	53,40	R. Chesa (RPR)
Castres (81)	47,51	50,62	52,10	47,80	P. Deyvaux (PS)
Chambery (73)	54,22	45,77	49,10	50,80	P. Dumas (RPR)
Dieppe (76)	47,30	52,60	39,20	60,70	L. Bourgois (PC)
Dreux (28)	49,90	50,03	50,50	49,40	J. Hieaux (UDF) **
Dunkerque (59)	59,30	31,00	51,70	48,20	C. Prouvoyeur (CNI)
Gagny (93)	51,20	48,70	48,90	51,00	J. Valenet (RPR)
Lyon * (69)	62 élus	11 élus	4 élus	0 élu	F. Collomb (UDF)
Le Mans (72)	46,40	53,50	42,60	57,30	R. Jarry (PC)
Marseille * (13)	37 élus	64 élus	48,60	51,30	R. Vigouroux (ex PS)
Maubeuge (59)	53,50	46,40	44,40	55,50	J.-C. Decagny (UDF)
Mulhouse (68)	62,30	37,60	53,10	46,80	J. Klifa (UDF-PSD)
Nantes (44)	50,40	39,70	52,20	47,70	M. Chauty (RPR)
Orléans (45)	54,70	45,20	50,30	49,60	J.-L. Bernard (UDF)
Paris * (75)	141 élus	22 élus	16 élus	5 élus (PS)	J. Chirac (RPR)
Pessac (33)	53,90	42,40	44,60	55,30	J.-C. Dalbos (RPR)
Quimper (29)	51,01	43,30	44,10	55,80	M. Bécam (RPR)
Roubaix (59)	50,10	36,30	49,70	50,20	A. Diligent (UDF)
Saint Chamond (42)	49,60	50,30	52,90	47,00	J. Badet (PS)
Sarcelles (95)	49,80	50,10	37,80	61,00	R.Lamontagne (RPR)***
Sète (34)	50,20	49,70	47,20	52,70	Y. Marchand (UDF)
Talence (33)	56,20	43,70	45,50	54,40	G. Castagnera (RPR)
Tourcoing (59)	51,30	38,10	44,10	55,80	S. Dermaux (RPR)
Thionville (57)	48,70	51,20	49,60	50,30	P. Souffrin (PC)

* Certains secteurs ou arrondissements de Paris, Lyon et Marseille ayant été pourvus dès le premier tour, il était impossible d'établir un rapport de force réel au 2ème tour. Nous publions donc le nombre des élus.
** Après élection municipale partielle.
*** Après invalidation.

DE L'EST AU RHONE

Terres de conquête : la gauche s'implante

En Alsace-Lorraine, le paysage politique, centriste, va se modifier et l'implantation socialiste se poursuivre. A Lyon, la gauche peut tirer profit du duel à droite.

"Demandez aux Strasbourgeois le nom du premier magistrat de leur ville. Ils seront nombreux à répondre sans la moindre hésitation : Pflimlin", ironise une jeune militant socialiste qui inlassablement, explique à ses concitoyens que le bon choix c'est Catherine Trautmann. "Rudloff n'a pas d'image communicative, ajoute-t-il. Il reste un inconnu, arrivé à la tête d'un héritage dont il ne sait faire fructifier le capital."

Le duo socialiste : Catherine Trautmann-Jean Oehler place ses espoirs dans un dynamisme de tous les instants pour mordre sur la frange centriste de l'électorat strasbourgeois. L'homme de la rue n'est d'ailleurs pas insensible à la campagne de terrain, menée par le PS pour pénétrer le vieux bastion du MRP de l'après-guerre. Il se pourrait bien que l'édifice tenu par le sénateur-maire CDS, Marcel Rudloff, connaisse quelques lézardes. Ballotage prévisible.

Mulhouse : une bataille serrée

A Mulhouse, la bataille du premier tour risque d'être décisive. L'issue du duel entre Joseph Klifa, maire sortant UDF, et Jean-Marie Bockel, ancien ministre PS, peut dépendre, en effet, du score des Verts et du Front national. Antoine Waechter, le candidat écologiste qui souhaite obtenir 15% des voix (quatre élus), mise, semble-t-il, sur une victoire de l'actuelle municipalité. Une prise de conscience tardive de Klifa envers les vertus de l'environnement pourrait permettre un rapprochement entre les deux tours. Mais l'arbitre de l'élection mulhousienne sera certainement le Front national qui pèse 25%. En se maintenant au deuxième tour, il donnera la victoire à la liste en tête au soir du 12 mars. "La bataille va être serrée", dit Jean-Marie Bockel. Il est difficile de faire le moindre pronostic.

Epinal : Séguin méfiance

La Lorraine, terre conservatrice, ne devrait réserver que peu de surprises. A Metz, la liste conduite par le maire sortant, le ministre Jean-Marie Rausch, qui comprend quatorze socialistes, trouvera sur sa route celle du RPR. La bonne implantation locale de ce centriste d'ouverture doit lui donner de nouveau la mairie. En revanche, à Epinal, l'ancien ministre de Chirac, Philippe Séguin, doit s'attendre à livrer une rude bataille face à Jean-Paul Houvion. Le chef de file du PS peut toucher les fruits de son implantation. A Belfort, à Besançon, Jean-Pierre Chevènement et Robert Schwint, maires sortants PS, partiront avec l'avantage de l'acquis.

Lyon : une droite déchirée

Sur les bords du Rhône, la bataille de Lyon va laisser bien des cicatrices au sein d'une droite désireuse d'imposer sa loi sur la ville. Candidat dans le neuvième arrondissement face à Roger Fenech, centriste, Gérard Collomb, tête de liste du PS, envisage de gagner une mairie d'arrondissement. Le huitième pourrait aussi revenir au PS grâce à son porte-drapeau, le professeur Jean-Louis Touraine, grande figure de la médecine lyonnaise. Son adversaire est André Soulier (UDF), premier adjoint. Le conflit à droite pourrait être profitable à Touraine.

Dans la banlieue lyonnaise, à l'est et au sud, la gauche devrait encore s'imposer à Villeurbanne, Vénissieux, Bron et Meyzieu.

Jean-Yves Marrec



EDITORIAL

Il faut gagner

Chacun connait ce jeu où il s'agit de déplacer un élément sans déséquilibrer l'ensemble. Il s'agit du micado. Notre modèle de relations sociales partage avec lui quelques similitudes. Infirmières, gardiens de prison, professeurs : ces conflits ont explosé au moment même où le gouvernement s'attachait à leur trouver des solutions.

On exagérerait en affirmant que le mal court dans la seule administration. Les entreprises connaissent nombre de ces situations de blocage. Mais il est vrai que le rétablissement de leur marge, dû en grande partie aux succès de notre politique économique, leur donne aujourd'hui de nouvelles possibilités.

L'administration, elle, a subi la crise de plein fouet. L'Etat a donné l'exemple de la discipline salariale. Les fonctionnaires ont payé plus que d'autres le prix du rétablissement des grands équilibres. C'est cependant sur eux que la droite a fait tomber d'inacceptables averses de critiques et de mépris. Que d'anathèmes lancés par la droite entre 1986 et 1988 dans sa phobie presque obsessionnelle de l'Etat !

Nous en sommes là. Alors qu'une partie de ceux qui auront la plus grande responsabilité dans la préparation de la décennie à venir hésitent entre la résignation et la colère. Et il ne suffit pas de dénoncer par exemple des pesanteurs - qui existent bel et bien-. Il faut se donner les moyens de les surmonter.

La démarche du gouvernement va dans ce sens. Mais il est clair qu'il ne pourra pas mener une grande réforme de l'enseignement si les enseignants ne sont pas équitablement traités par la Nation dans leur rémunération, leur statut et leurs conditions de travail.

Tout devrait être possible dans la durée. Et c'est bien là l'enjeu des négociations en cours. Puisqu'il faut tenir compte des grands équilibres économiques. Puisqu'il faut tenir compte de la fonction publique elle-même. Puisqu'il faut tenir compte de l'Europe à construire.

Décidément, il est bien difficile de réussir au mikado. Le mikado n'est qu'un jeu. On peut y accepter l'échec. Mais quand il s'agit de l'avenir de nos enfants et de l'avenir de la France, il n'y a pas d'autre choix : il faut gagner.

MUNICIPALES

Et entre les deux tours, que ferez-vous ?

Questions et réponses

1
Accepteriez-vous de discuter avec le FN à l'issue du premier tour ?

2
Accepteriez-vous un éventuel accord de fusion entre votre liste et celle du FN, si elle dépasse les 5% ?

•

Sur 39 pesonnalités interrogées :
• 2 oui ou peut-être bien que oui
• 16 non plus ou moins fermes
• 18 réponses ambiguës
• 3 absences de réponse.

Les présidents du RPR et de l'UDF ont dit et répété qu'il n'y aurait pas d'accord entre leur formation et le Front national. Sur la base de ces déclarations, du 27 février au 6 mars, "Vendredi" a posé deux questions aux maires sortants ou têtes de listes UDF-RPR des villes de plus de 100.000 habitants. Voici leurs réponses.

Il a fallu du temps et de la persévérance pour mener cette enquête. A un moment donné, nous avons failli renoncer devant la difficulté à recueillir toutes les réponses.

Plus ou moins ambigus

Il n'y a pas un candidat qui ressemble à un autre.

• Les pressés : ne voient pas leurs attachés de presse une seule fois en huit jours...

• Les archaïques : ceux qui détestent le téléphone même quand leurs QG ont plusieurs lignes; "écrivez, on vous répondra..."

• Les sectaires : eux ne nous aiment pas, c'est leur droit.

• Les rigolos : ils répondent à côté. "Ce n'est pas ma question" dit le journaliste. "Eh bien, c'est ma réponse!" répliquent-ils. Ça ne vous rappelle rien ? Les voici tous.

Amiens - Gilles de Robien. On ne fusionne pas entre les deux tours. On doit avoir l'honnêteté de se présenter uni au 1er comme au 2ème.

Angers - Jean-Claude Rémy. Le FN n'est pas un courant politique développé à Angers... De toute façon, c'est à ses électeurs de savoir pour qui ils doivent voter.

Bordeaux - Jacques Chaban-Delmas. Je ne souhaite pas répondre.

Brest - Yannick Marzin. Notre liste n'est pas une liste RPR-UDF. Il n'y aura pas d'accord avec le FN.

Caen - Jean-Marie Girault. Question sans objet : pas de liste FN.

Dijon - Robert Poujade. Cas de figure exclu. Tout laisse prévoir que je serai reélu au 1er tour. De toute façon, le FN ne dépassera pas les 5%.

Lille - Alex Turk. J'ai déjà fait de nombreuses déclarations à ce sujet... je n'ai plus à m'expliquer. Il n'y aura pas de fusion, ni de discussions.

Limoges - Michel Bernard. Il n'y a pas de liste FN et s'il y en avait eu une, je n'aurais eu aucun rapport avec elle.

Metz - Jean-Louis Masson. Ecrivez. Je ne réponds pas au téléphone.

Nantes - Daniel Augereau. Je n'ai rien à vous dire.

Nice - Jacques Médecin. Je serai élu au premier tour, votre question est donc sans fondement.

Perpignan - Robert Alduy. Je suis très occupé et je ne vois pas l'intérêt de donner une réponse à l'hebdo du PS. De toute façon, il n'y aura qu'un tour !

Reims - Jean Falala. Il y a une liste FN, mais je ne souhaite pas répondre.

Rouen - Jean Lecanuet. Les Rouennais ont l'habitude d'élire le maire et son équipe dès le premier tour. Ils la garderont et ne choisiront pas la liste composée du PS et du PC sans programme commun.

Saint-Etienne - François Dubanchet. Je ne souhaite pas répondre.

Strasbourg - Marcel Rudloff. Je ne veux pas répondre à l'hebdo du PS.

Toulon - François Trucy. Je ne réponds pas à un hebdomadaire engagé aux côtés d'un concurrent. Ma réponse est pour les Toulonnais.

Tours - Jean Royer. De toute façon, je n'ai pas le temps de répondre à cette question. Je n'ai pas à fournir d'information à la "Pravda" du PS !

Enquête de Ludovic Sellier



Oui

Pour certains, l'ouverture au FN est une ouverture comme une autre. Ils ne sont que deux, mais ce n'est pas rassurant.

Aix - Jean-Jacques de Peretti della Rocca. Pour l'instant je préfère ne pas répondre... Tout est envisageable.

Clermont-Ferrand - Dominique Turpin. Ils ont fait leur liste tout seuls et nous la nôtre. Le 12 au soir, nous verrons. Une chose est sûre : je ne m'allierai pas avec le PC.

Non

Les "non" clairs et nets aux deux questions:

Besançon - Michel Jacquemin
Le Havre - Antoine Rufenacht
Le Mans - Jacques Dorise
Marseille - J.-Claude Gaudin
Metz - Denis Jacquat
Orléans - Jean-Louis Bernard
Rennes - Gérard Pourchet
Strasbourg - André Bord
Toulouse - Dominique Baudis
Villeurbanne - Alain Chaboud

Les "non" argumentés :

Brest - Georges Kerbrat. Non et non. Je souhaite poser la même question au PS à propos du PC.

Grenoble - Alain Carignon. Non, non : toute discussion, même officieuse, serait suicidaire.

Lyon - Michel Noir. Question désobligeante. J'ai été à l'avant-garde. Je me suis opposé à tout accord dans le Rhône.

Montpellier - Willy Dimiglio. Je ne réponds plus à ce genre de question. Il me semble avoir toujours été clair. Je fais ma politique, ils font la leur.

Nîmes - Jean Bousquet. 1- J'ai toujours dit que je ne partageais pas certaines thèses extrémistes du FN. Donc, je ne peux envisager aucun rapprochement, ni local ni national.

2- Toute idée d'accord électoral entre les deux tours est inconvenable.

Paris - Jacques Chirac. Non à la première. De la deuxième il n'est pas question. Nous avions refusé cette même proposition de Le Pen en 1983. Rien n'a changé depuis cette date.

Les muets

Interrogés 4 fois, ils se sont tus.

Boulogne-B. - G. Gorse (FN - 1988, 13,17%)
Lyon - F. Collomb (FN, 16,02%)
Roubaix - A. Diligent (FN, 24,26%)

Tout est à changer pour les municipales de 1995



On compte autant de communes en France que dans l'ensemble des onze autres pays européens. Le découpage administratif de la France doit être revu, déclare Edith Cresson, ministre des Affaires européennes.

Vendredi : Vous avez la charge de prépare r le grand marché de 1993. Cette perspective européenne doit-elle être prise en compte lors des prochaines élections municipales ?

Edith Cresson : "Les perspectives européennes doivent, tout particulièrement, être prises en compte par les collectivités locales. La construction européenne nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de notre pays afin de relever le défi de 1993. Les collectivités locales ne peuvent qu'être partie prenante dans cette mobilisation.

Quelle que soit leur taille, elles vont jouer un très grand rôle là où justement s'effacent les frontières des Etats. On parle aujourd'hui de leur structure administrative. Il faut en parler, mais aussi apprécier leur capacité de mobilisation économique."

Si vous comparez la structure administrative de la France avec celle de ses principaux partenaires européens, comment caractérisez-vous sa situation ?

"Comparativement à ses partenaires de la CEE, la France comprend un nombre plus élevé de régions de taille réduite. En abordant 1993, les responsables politiques seront amenés à repenser ce découpage administratif qui risque de ne plus être réellement adapté à la situation nouvelle. Il faudra, sans doute, se diriger vers le groupement des régions pour obtenir plus d'efficacité.

En outre, la France se caractérise aussi par un nombre de communes très supérieur à celui des autres pays de la Communauté. Celle-ci comprend moins de 70.000 alors que la France seule en compte 36.527. Plus de la moitié! Il faut tirer profit de cette particularité en utilisant au mieux le nombre et les qualités des élus municipaux, véritables animateurs locaux, qui doivent être une chance pour la France."

Comment envisagez-vous de renforcer le poids économique des communes ?

"Les élus locaux commencent à s'apercevoir qu'au-delà des aides communautaires qui financent de nombreux projets locaux par le biais des fonds structurels, l'Europe devient une nouvelle réalité. Le grand marché de 1993 imposera la libre circulation des capitaux, des personnes et des biens, l'unification des normes, et l'ouverture de tous les marchés publics. Ce sont les collectivités locales les plus dynamiques, celles qui ont la capacité de s'allier entre elles pour instituer des réseaux et des centres d'attraction économiques qui pourront attirer les entreprises et, donc, les emplois.

Comme la France ne peut pas risquer d'agrandir les écarts entre les communes et les régions, je pense qu'il faut prioritairement développer la coopération intercommunale afin de donner vigueur au tissu économique régional qui structure la politique communautaire.

Je pense également qu'il faut améliorer la formation des élus locaux. Cette formation pourrait s'inspirer de certaines caractéristiques de l'Institut des hautes études de défense nationale."

Les Français ont la réputation de bouder l'apprentissage des langues étrangère s. N'est-ce pas préjudiciable à notre pays dans la compétition économique ?

"Il est dommage de constater qu'un des handicaps de la France dans la compétition économique provient de la mauvaise maîtrise des langues étrangères. Il conviendra d'y porter remède. L'idée défendue par le gouvernement de Michel Rocard de faire apprendre très tôt aux enfants deux langues étrangères répond aux exigences d'une économie ouverte."

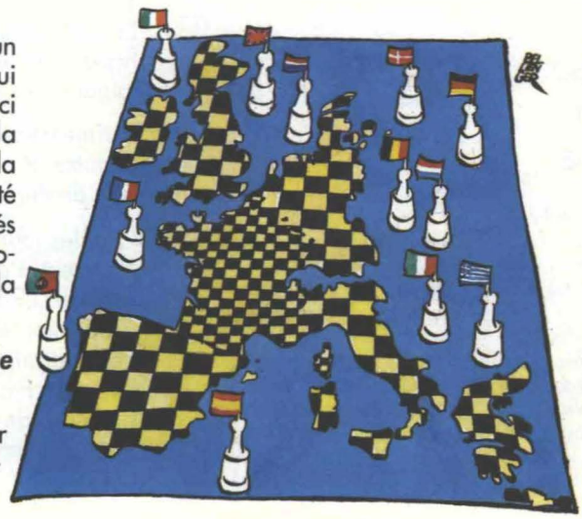

Les élus locaux peuvent-ils contribuer à améliorer l'apprentissage des langues ?

"En tant que maire de Châtellerault, j'ai pris des initiatives en ce sens. Ma ville mène dès à présent des expériences assorties du soutien pédagogique et financier nécessaire. Il est souhaitable que les élus participent activement à la réussite de cet apprentissage des langues étrangères."

Depuis longtemps, les villes françaises développent une politique de jumelage, ressentant sans doute le besoin de s'ouvrir sur l'Europe. Est-ce une bonne solution ?

"Beaucoup de villes, en effet, ont développé ces dernières années une politique de jumelage avec d'autres villes européennes. Ainsi, Châtellerault est jumelée avec les villes de Velbert, en Allemagne de l'Ouest; de Corby, au Royaume-Uni, et de Castellon de la Plaña en Espagne. Les échanges culturels sont très fructueux. Ils ouvrent aux Châtelleraudais la compréhension des pays qui nous entourent. Il faudrait sans doute en profiter pour renforcer les liaisons commerciales entre ces villes.

Ces jumelages sont des outils importants de la coopération européenne. Cette coopération européenne doit aussi s'élargir aux villes et régions du tiers monde. J'ai d'ailleurs réalisé un "jumelage de coopération" avec Kaya, au Burkina-Faso.

Ils peuvent en outre exprimer des solidarités économiques ou culturelles. Ils conduisent à une meilleure compréhension et font naître le sentiment d'appartenir à une même collectivité européenne. Tout cela est très positif et va dans le bon sens."

Propos recueillis par
Lyne Cohen Solal

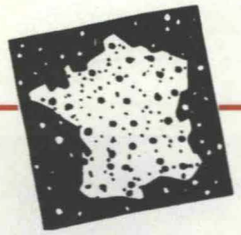

Mobilisation mondiale L'atmosphère est en danger

X° Plan : grogne syndicale

Le Plan n'a pas fait recette auprès des partenaires sociaux. Il a bien été adopté le 1er mars au Conseil économique et social par 105 voix sur 190, mais parmi les syndicats, seule la CFTC a voté pour. La CFDT, la CGC, la FEN et les entreprises privées se sont abstenues tandis que la CGT et FO votaient contre.
Priorité à l'emploi, affirme le Plan. Les partenaires sociaux sont sceptiques : la CFTC parle de "bonne intention", FO de "vœu pieux" tandis que la CFDT regrette que la Plan "poursuive dans la même logique économique qui fonde la croissance exclusivement sur l'exportation et l'investissement". Pour la CGT : "c'est un plan de négation et d'abandon des besoins sociaux et nationaux".

Trois réunions internationales en quatre jours. Les problèmes d'environnement mobilisent politiques et scientifiques. Patrick Aimedieu (CNRS), participait au colloque "Atmosphère et climat" réuni à Paris par Laurent Fabius. "Il est juste temps", affirme-t-il.

Quelles sont les conséquences prévisibles sur l'homme de la destruction de la couche d'ozone ?

Si l'on diminue la couche d'ozone, on augmente le rayonnement ultra-violet qui descend vers le sol. On pense en premier lieu aux cancers de la peau qui augmenteraient chez certains sujets sensibles. Il existe d'autres conséquences moins connues : l'extinction des espèces vivant à la surface de la mer, la modification du code génétique et celle de l'ensemble de la végétation.

Les CFC sont-ils les principaux responsables de la destruction de la couche d'ozone ?

Le débat est ouvert. De fortes présomptions le laissent penser. Les quantités de chlore, ce mangeur d'ozone libéré par les CFC, sont dans la stratosphère, supérieures à la production naturelle de ce gaz. Mais on cite également les halons, contenant du brome et utilisés dans les extincteurs; les oxydes d'azote, produits par les cultures.

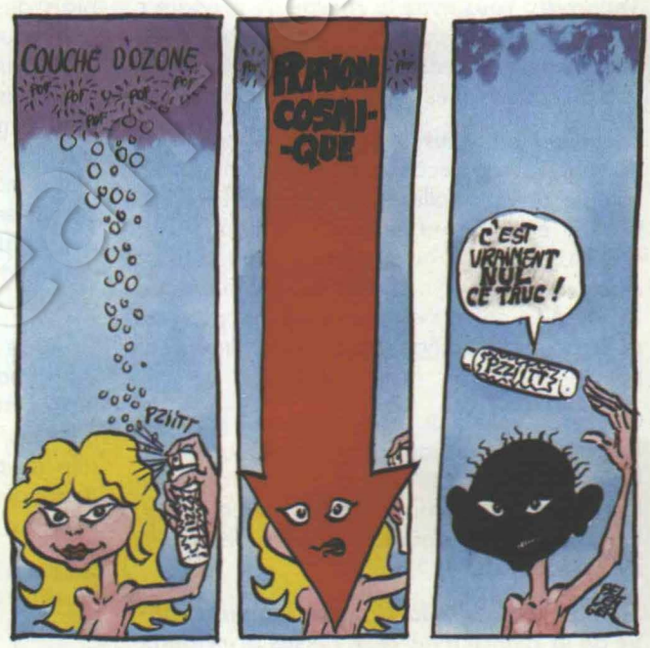

Protéger l'ozone

L'ozone, gaz présent en faible quantité dans l'atmosphère, a la propriété d'absorber le rayonnement ultra-violet. Il joue le rôle de bouclier protecteur des cellules vivantes sur la terre et, réchauffant la stratosphère, il est un composant essentiel du climat. Or, cette fine couche d'ozone a diminué de 2,5% entre 1978 et 1985 et la tendance actuelle est de - 0,1% à - 0,5% par an. Les principaux destructeurs d'ozone seraient les chlorofluorocarbones (CFC), utilisés dans l'industrie du froid, les mousses synthétiques, les aérosols. Alarmés par les scientifiques, les politiques semblent décidés à agir tandis que les chimistes ont déjà mis au point des produits de substitution au CFC.
Les douze ministres européens de l'Environnement ont résolu de réduire de 85% la production des gaz destructeurs d'ozone avant la fin du siècle. Après le grand show de Londres, le 11 mars, plus de vingt chefs d'Etat et de gouvernement se rencontrent à La Haye, pour évoquer l'ensemble des phénomènes de pollution de notre planète.

Les moyens financiers accordés aux scientifiques pour ces recherches sont-ils suffisants ?

Non. Les recherches nécessitent des moyens logistiques importants, à l'échelle des phénomènes. Pour une campagne de mesures dans les régions boréales (avec ballons, avions, appareils au sol) les crédits accordés sont environ de 1,8 million de francs, 30 fois moins qu'aux Etats-Unis. La France devrait construire un satellite spécifique pour étudier l'atmosphère, plutôt que d'accrocher toujours ses expériences à des satellites étrangers.

Estimez-vous que les scientifiques sont suffisament écoutés et associés aux décisions relatives à la protection de l'environnement ?

Oui, les journées de réflexion organisées sur ce thème le prouvent. L'adoption du protocole de Montréal le 16 septembre 1987 (ratifié par 31 pays) réglementant la production de CFC est également un acte décisif. Mais il ne faudrait pas que certains chercheurs, comme cela arrive aux Etats-Unis, fassent du catastrophisme. Les phénomènes de ce genre sont lents, et l'apocalypse n'est pas pour demain matin.

Propos recueillis par Maryline Trassard

Les loyers sur la sellette

Sous un titre anodin, il est explosif. Le "Rapport sur l'évolution des loyers" -150 pages- rendu publique mardi matin, va faire du bruit.
On savait que les loyers augmentaient trop vite à Paris. Mais pas à ce point : + 8,2% en 1988, + 6,8% en banlieue, mais +30% en moyenne à l'occasion du départ d'un locataire alors que le taux de rotation est élevé et intéresse le cinquième des logements chaque année à Paris...! On est loin de la hausse des prix ! Résultat, 8% des baux venant à échéance passent devant une commission de conciliation. Paris traite à lui seul 34% des dossiers de toute la France, le prix des nouvelles locations tirant vers le haut celui des anciennes.
Sur le banc des accusés, l'article 21 de la loi de décembre 1986 qui donne la possibilité au propriétaire d'aligner le loyer sur ceux de logements comparables. Déjà, le parlement avait dû étaler les hausses dans le temps. Un décret du 15 février précisait encore les conditions de son application.
Le parlement avait souhaité un rapport d'information à ce sujet. Il l'a. Michel Delebarre va engager bientôt une concertation avec l'ensemble des fédérations professionnelles et des associations de locataires afin de déterminer les corrections à apporter. Et certains, au parlement, aimeraient bien qu'une nouvelle loi soit votée lors de la session du printemps.

Monique Grima

CASDEN
Banque Populaire

Comprendre simplement et avec intérêt un domaine réputé inaccessible au profane.

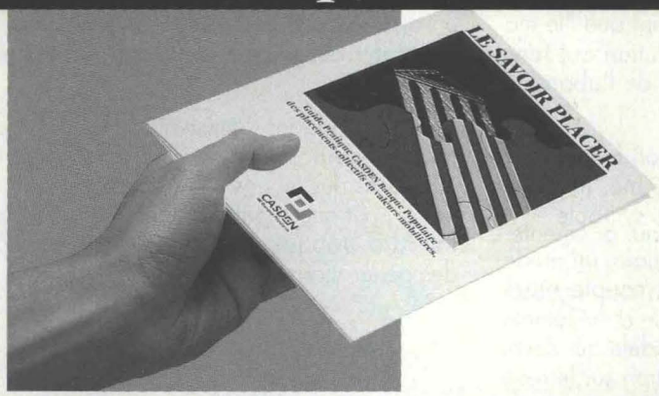

"LE SAVOIR PLACER"
Guide pratique des placements collectifs en valeurs mobilières

NOUVEAU ET GRATUIT POUR LES LECTEURS DE *Vendredi*

Conseillé aux «fourmis» qui veillent sur leurs économies et recommandé aux «cigales» qui prennent parfois trop de risques dans leurs placements, ce Guide vous est offert gracieusement par la Banque CASDEN. Il répond de façon concrète et toujours claire aux questions les plus variées que vous vous posez sur les placements qui permettent de profiter de la bourse en toute connaissance.

Ce qui hier vous paraissait embrouillé deviendra plus clair au point de pouvoir discuter avec des gens qui paraissent, à vos yeux, pour très avertis, si fraîches que soient vos connaissances !

Et si plus tard, vous étiez tenté par certains de ces placements, vous sauriez déjà, grâce à ce Guide, comment, même avec un versement limité au départ, vous pouvez sélectionner en toute connaissance de cause des placements adaptés à vos besoins ainsi qu'à la conjoncture économique.

Avec votre « Guide CASDEN Banque Populaire», vous pourrez placer en toute confiance, il vous éclaire sur les sujets utiles à la protection de votre épargne. En allant à votre rythme, vous ferez quelques découvertes profitables.

Acquérir une vue claire de ses objectifs personnels.

Les premières des priorités. Comment les fixer ? Faut-il donner la préférence à la protection de son épargne contre l'érosion monétaire ou chercher à dégager des revenus ? Viser le court ou le long terme ? Peut-on poursuivre plusieurs objectifs à la fois ?

Faire preuve d'assurance dans le choix de ses placements.

Comment acquérir le bon réflexe pour détecter le placement capable de satisfaire entièrement votre besoin prioritaire, que ce soit la rentabilité, la sécurité, la lutte contre l'érosion monétaire ou la recherche d'avantages fiscaux ?

Utiliser toutes les ressources d'une fiscalité avantageuse.

Vos plus-values et vos revenus peuvent être exonérés de tout impôt... Dans quelles conditions ? Comment en bénéficier ? Le guide CASDEN Banque Populaire a réponse à toutes vos questions.

Tirer des leçons profitables du savoir-faire de la CASDEN.

En apprenant à déjouer les embûches tendues aux épargnants mal informés et mal conseillés pour se situer d'emblée dans le camp de ceux qui savent obtenir plus de leur argent, tout en risquant moins.

DIRECTIAM

CASDEN
Banque Populaire

BANQUE POPULAIRE

La CASDEN Banque Populaire fait partie du Groupe des Banques Populaires, 5e groupe bancaire français. Elle met à votre disposition ses 94 Délégations Départementales et les 1850 agences Banques Populaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

La CASDEN Banque Populaire, c'est déjà plus de 500 000 sociétaires qui lui font confiance.

GRATUIT SANS ENGAGEMENT

Adressez - moi "LE SAVOIR-PLACER" Guide Pratique CASDEN Banque Populaire des placements collectifs en valeurs mobilières.

à retourner dès aujourd'hui sous enveloppe affranchie à :
CASDEN Banque Populaire 77424 MARNE LA VALLEE CEDEX 02

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Ville _____

Etes-vous Sociétaire CASDEN ? ☐ OUI ☐ NON

Profession _____ Tél. _____ (facultatif)

VE03.89

POLITIQUE FAMILIALE :

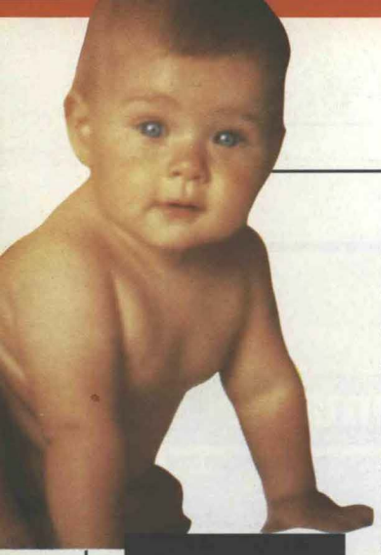

La question de la famille et de l'acte qui la fonde légalement, le mariage, a toujours tenu une place importante dans le débat culturel français. S'y ajoutent aujourd'hui tous les aspects nés de la vie et des modes de vie modernes.Une politique pour la famille.

"La France sera forte de ses familles et s'épanouira dans ses enfants. Les générations nombreuses sont les générations créatrices. Aussi ai-je encouragé, pendant ce septennat, ceux qui, au gouvernement et ailleurs, ont compris qu'aimer la famille n'était pas rétrograde, que c'était, au contraire, regarder devant soi."

François M.itterrand
La lettre
à tous les Français

Déjà, sans y avoir échappé personnellement, Mme de Maintenon, puis Honoré de Balzac, parmi de nombreux écrivains, vouaient le mariage aux gémonies. En 1907, Léon Blum, dans son essai "Du Mariage" qui devait susciter quelques violentes réactions, constatant que "le mariage ou monogamie légale est une institution qui fonctionne mal", se demandait "s'il convenait de l'abandonner radicalement... ou de le réformer".

Dix ans plus tôt, André Gide avait lancé son fameux "familles, je vous hais", alors que le pétainisme, lui, allait faire de la famille l'une de ses trois valeurs symbole.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, un modèle familial dominant s'impose, celui du couple marié dans lequel l'homme travaille à l'extérieur et la femme, mère de famille, s'occupe des enfants. Modèle qui devait influencer fortement les systèmes d'imposition sur le revenu et de protection sociale naissants.

L'évolution des comportements sociaux aux cours des vingt dernières années a bouleversé ce schéma. L'irruption massive des femmes dans la vie professionnelle, la chute du nombre des mariages et le développement de "l'union libre", la forte augmentation du nombre de divorces, sont à l'origine de nouveaux modèles familiaux (foyers monoparentaux, familles naturelles...) coexistant avec les familles "légitimes" représentées désormais majoritairement par un couple bi-actif avec deux enfants.

Cette nouvelle donne familiale a contraint peu à peu notre droit, mais avec retard, à s'orienter vers le respect du choix des personnes au regard de leur vie privée et à rechercher la plus grande neutralité mais aussi la plus grande équité possible entre les divers types de famille.



C'est cette orientation, initiée par Georgina Dufoix dès 1981, que poursuit Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat à la Famille. Elle l'explique dans l'entretien ci-contre. La tentative du gouvernement Chirac en 1987 d'un retour en arrière au prix de mesures injustes pénalisant les familles modestes (plan Barzach) ne semble pas avoir fait recette.

Tous les sondages l'attestent : la famille, quel que soit son modèle, caracole aujourd'hui encore en tête des préoccupations des jeunes. C'est dire l'importance que conserve la politique familiale dans une société où l'enfant se fait rare, trop rare même, pour assurer le renouvellement des générations...

G.T.

Trouver les mots pour en parler

Les abus sexuels font partie des mauvais traitements à enfants. Les pays industrialisés, comme les pays en voie de développement, sont concernés.
Si, depuis plus de dix ans, les pays anglo-saxons et nordiques ont développé des programmes d'intervention et de prévention, la France a encore tendance à considérer ce problème comme marginal. Pourtant, dans notre pays aussi, les abus sexuels existent : quatre filles et trois garçons sur cent déclarent avoir été victimes d'un viol ou d'un inceste.
Une action de prévention est essentielle quand on connait la gravité et la permanence, à l'âge adulte, des effets des abus sexuels subis dans l'enfance ou l'adolescence.
Il faut briser le tabou de l'inceste et de la sexualité. Il faut informer et aider les parents et les enfants à trouver les mots pour en parler.
C'est l'objet de la brochure que vient de réaliser le secrétariat d'Etat à la Famille avec le journal "Astrapi" brochure intitulée "les abus sexuels à l'égard des enfants : comment leur en parler". Les ministères de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense y sont associés.
Les illustrations de Claude Delafosse contribuent à dédramatiser ce sujet délicat qui est abordé sous ses différents aspects (légal, psychologique, concret...).
Un jeu-test intitulé "Permis de prudence", destiné aux six à douze ans, permet aux parents de mieux connaître les réactions de leurs enfants face à certaines situations dangereuses et d'engager le dialogue avec eux.
Il s'agit de mettre en garde l'enfant, de lui donner les moyens de se protéger et de faire respecter son intégrité par les adultes.

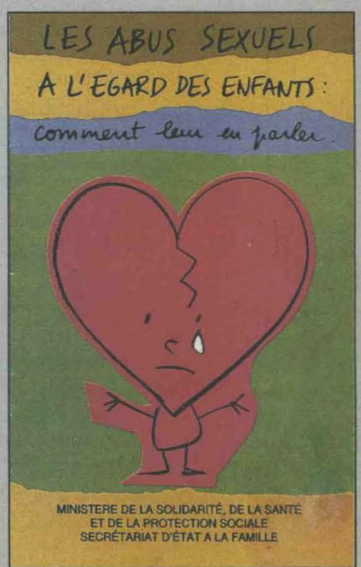

Copyright Fondation Jean-Jaurès

POUR FAIRE UNE PLACE A L'ENFANT



HELENE DORLHAC :

"Améliorer la vie des familles et bien accueillir les enfants"

Quelle est la philosophie générale de la politique familiale que vous menez ?

La politique familiale actuelle se situe dans la continuité de celle initiée par Georgina Dufoix : neutralité par rapport au choix du modèle familial ; solutions positives aux difficultés de la vie quotidienne des familles. Ainsi, je souhaite que l'arrivée d'un enfant soit un événement heureux qui ne pénalise pas les familles par des contraintes financières trop lourdes.

Comment entendez-vous traduire concrètement ces objectifs ?

Par deux priorités : assurer la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, améliorer les conditions de logement. Sur le premier point, je pense qu'il faut développer les structures d'accueil des enfants, structures qui prennent des formes différentes selon les âges et les situation locales.

Pour les très jeunes enfants, jusqu'à trois ans, dont les parents travaillent, l'accueil doit être permanent. Il peut s'agir, bien sûr, de crèches collectives, mais aussi de structures plus souples et diversifiées comme les crèches familiales, les haltes-garderies, etc...

Pour les plus grands, il faut améliorer la qualité de l'accueil pré-scolaire, notamment dans les centres de loisirs. J'attache une très grande importance à l'éveil culturel du jeune enfant. C'est un des moyens d'estomper dès l'enfance les inégalités socio-culturelles et mener ainsi une réelle politique de prévention contre l'exclusion et l'illétrisme.

C'est pourquoi je souhaite que les municipalités signent avec les Caisses d'allocations familiales le plus grand nombre possible de "contrats-enfance", définissant des programmes locaux en faveur de la petite enfance.

Le deuxième point que je veux souligner est l'importance du logement. Il faut favoriser le logement des familles dans le parc d'HLM, et particulièrement des familles démunies. Ce qui se passe à Paris, par exemple, me parait inacceptable. Le RMI devrait permettre que ces familles ne soient pas exclues du secteur HLM. Chacun sait combien son cadre de vie est essentiel à l'équilibre de la famille.



Quelle est votre politique en matière de prestations familiales ?

Le système français est le plus sophistiqué d'Europe. Deux orientations ont été prises, que je poursuis : mieux informer les familles sur leurs droits, maintenir le pouvoir d'achat des prestations et plus particulièrement de celles versées sous conditions de ressources aux familles de trois enfants.

En revanche, les prestations liées à la garde de l'enfant doivent être rééquilibrées en faveur des familles les moins aisées. Nous étudions à l'heure actuelle la légalisation et la revalorisation de la "prestation spéciale assistante maternelle" (PSAM) qui concerne cinquante mille familles, alors que la seule prestation légale en matière d'accueil des enfants, l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED), n'est perçue que par cinq mille familles relativement aisées.

Je veillerai, enfin à ce que les familles modestes bénéficient d'actions d'insertion ou de réinsertion professionnelle des mères de famille.

Un sujet vous tient particulièrement à coeur, la prévention des mauvais traitements à enfants...

Il y a dans notre pays, 40 à 50.000 enfants maltraités et environ 300 décès par an. Un des droits primordiaux de l'enfant est d'être protégé dans son intégrité physique et morale. Il fallait donc prendre des mesures d'urgence.

J'ai demandé à M. Jacques Barrot et à un groupe de travail une réflexion et des propositions sur l'enfance maltraitée. A partir des travaux de ce groupe, j'ai présenté un ensemble de mesures en Conseil des ministres. Ces propositions visent à confirmer le rôle des présidents de conseil général comme responsables de l'action sociale et donc des questions liées à l'enfance maltraitée. Ils auront la charge d'assurer la coordination au plan local en matière de prévention et de protection des enfants maltraités. J'ai souhaité que ce projet de loi soit voté lors de la prochaine session parlementaire.

La deuxième mesure que j'ai annoncée est la fondation d'un service national d'accueil téléphonique fonctionnant 24h sur 24 et 365 jours par an, avec une écoute de professionnels formés. Sa mise en service devrait intervenir dans les trois mois.

Enfin, je souhaite amplifier la campagne nationale de prévention des abus sexuels envers les enfants. Cette campagne, destinée aux enfants de 6 à 12 ans, est précédée d'une phase de sensibilisation des adultes. Elle s'appuie sur divers outils : documents vidéo, brochures d'information, destinés à briser le mur du silence sur des sujets considérés comme tabous par les adultes comme la sexualité ou l'inceste, par exemple.

Il faut dénoncer les abus sexuels dont sont victimes un trop grand nombre d'enfants et qui restent souvent cachés dans le secret des familles. Il ne suffit donc pas de sensibiliser les adultes. Il faut aussi donner à l'enfant les moyens de sa propre prévention.



Ecoute, sensibilisation et prévention sont les maîtres mots de la politique que j'entends mener dans ce domaine.

Propos recueillis par
Ghislaine Toutain

Collection personnelle

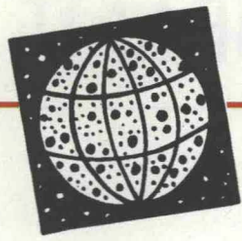

ALGERIE

Morceaux de vie quotidienne

L'Algérien moyen est fasciné par la France, pays de cocagne, selon lui, car sa vie quotidienne présente bien des surprises. Cette admiration se cristallise sur Barbès et les magasins Tati.

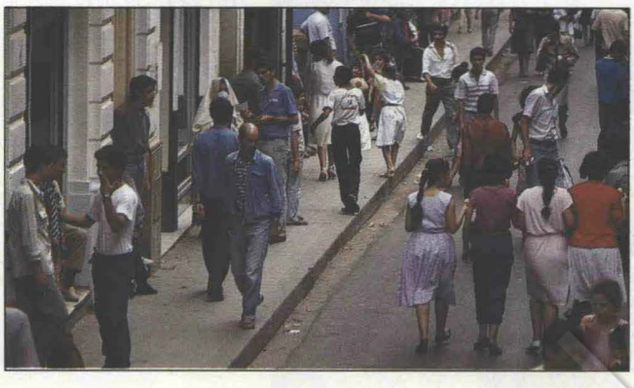

A la télévision, les informations sont en arabe littéraire, les films sont diffusés dans leur langue d'origine, français et égyptien notamment, car l'unique chaîne, la RTA (Radio télévision algérienne) en est friande. Mais en Algérie, on parle l'algérien et la population, dans sa grande majorité, ne comprend pas toujours tout.

Une télévision hors du réel

Les programmes sont réglés comme du papier à musique. De 19 à 20 heures, c'est le feuilleton égyptien, dépassant rarement vingt épisodes. Chaque dimanche soir, après le journal télévisé de 20 heures, qui ouvre invariablement sur la journée du président, la RTA diffuse un film, égyptien lui aussi. Farid El Atrach, Oum Kalsoum, Abdel Halim Hafed en sont les stars, populaires à travers tout le monde arabe. Longs métrages doucereux, ils font de l'Egypte une terre de richesse et de l'Egyptien un nanti. Le jeudi soir est réservé aux variétés anglo-saxonnes, le vendredi au film américain. Les autres soirs : variétés arabes, films français, documentaires.

Cette omniprésence du noir et blanc développe un comportement schizophrène chez l'Algérien, car la réalité de sa vie quotidienne a bien peu de chose à voir avec les programmes télévisés.

La vie quotidienne est émaillée de mille difficultés qui - mises bout à bout- la rendent insupportable. En tête, le logement. Perpétuel chantier de construction, l'Algérie n'arrive pas à loger toute sa population. Jusqu'à quatre générations peuvent se partager un deux-pièces. Autre complication quotidienne, le manque d'eau. Les Constantinois, par exemple, ont généralement de l'eau au robinet trois jours par semaine. Jamais les mêmes, évidemment. Cuisines, salles de bain, wc, sont encombrés de bidons et de bassines. Les baignoires sont régulièrement détournées de leur fonction première pour servir de réservoir. Le premier geste lorsqu'on arrive chez soi consiste à tourner un robinet : pour voir. Le second, à le refermer, ou bien alors à les ouvrir tous pour faire le plein.

Tout s'achète et tout se vend

Depuis octobre, on trouve de tout, mais à des prix défiant toute concurrence. Beurre, semoule, pain, viande coûtent les yeux de la tête. Un kilo de poulet vaut 25 dinars (1 dinar = 1 franc au change officiel), 1 kilo de mouton 90 dinars, une robe pour fillette 102 dinars, un séchoir à cheveux 310 dinars. La vie est plus chère qu'en France alors que le salaire minimum est bien plus bas : 2.000 dinars, primes comprises.

On se débrouille. Depuis dix ans, les différentes sortes de marché noir et corruption pallient les défaillances. L'Algérie exporte la quasi totalité de ses biens de consommation pour des devises. "Dernièrement, je suis allé quelques jours dans un pays limitrophe, j'en suis revenu stupéfait", écrit un lecteur d'"Algérie Actualités". "Quelle ne fut pas ma surprise (très désagréable) d'y voir en abondance et bon marché des produits algériens alors que, dans notre pays, on les cherche, au prix fort, et sans pouvoir les trouver."

Pour une machine à laver, un réfrigérateur, l'Algérien s'inscrit sur une liste d'attente des Galeries algériennes, grands magasins locaux. Attente moyenne : deux ans et demi. Autre possibilité, le marché noir où tout est vendu 5 fois le prix français puisque le dinar vaut 5 francs dans la rue. Sur le marché parallèle, une Renault 4 neuve s'achète 220.000 dinars, une Audi 80, 900.000 dinars.

A l'origine de ces échanges en tout genre, les travailleurs immigrés et l'Etat, qui les encourage en leur accordant des avantages spécifiques. Par exemple, l'éxonération des droits de douane sur les véhicules. Méprisés dans leurs pays d'accueil, mal aimés chez eux car nouveaux riches, beaucoup d'immigrés, et notamment les célibataires, ont pris l'habitude de vendre leur salaire. 5.000 francs français s'échangent contre 25.000 dinars à Barbès. Celui qui achète cet argent acquiert chez Tati des produits qu'il revendra à prix d'or au pays. Celui qui vend se fera construire une maison chez lui.

Le trafic appelé "trabendo" (marché des produits de contrebande) se fait principalement avec Paris, Marseille, mais aussi Ankara, Rome, Madrid, le voyage aller-retour et les achats pouvant s'effectuer dans la journée. La Tati-idéologie s'est emparée de l'Algérie. Il n'existe rien de plus luxueux pour un Algérien moyen que le "made in France" acheté chez Tati, symbole majeur du désir effréné de consommation au-delà de la Méditerranée.

Charles Chapelle

Les jeunes socialistes de la Rhénanie du Nord-Westphalie en RFA organisent un stage à Düsseldorf du 30 mars au 8 avril. Ils souhaitent inviter à cette réunion 3 ou 4 JS de chaque pays européen. Le programme du stage permettra la découverte de l'économie régionale avec la participation de députés européens. Tous les travaux se dérouleront en français et en anglais. Les Allemands offrent à leurs invités l'hébergement à l'hôtel en demi-pension. Reste à trouver uniquement le prix du voyage.
Si vous êtes intéressé, contactez vite Sybille Stöbe au (19) 49 211 384 26 35 ou 36. Adresse : Juso-Landesverband NRW Elisabeth str. 3 - 4.000 Düsseldorf 1

Les derniers feux de l'intégrisme ?

On assiste depuis quelques années à une occupation de la scène politique internationale par divers phénomènes à caractère religieux.

Ce retour du religieux en politique s'est manifesté selon plusieurs modes : le mode "social" théorisé par la théologie de la libération, notamment en Amérique latine; le mode institutionnel de la hiérarchie catholique exprimé par la voix de son pape et de ses évêques; le mode intégriste enfin, le plus spectaculaire, dont l'archétype est la révolution islamiste en Iran, mais qui touche presque toutes les religions du sous continent indien aux USA.

Le retour à la lettre du texte sacré

Depuis quelques semaines, l'affaire Salman Rushdie a réactivé les inquiétudes -fondées et fantasmatiques- à l'égard de l'intégrisme islamiste et illustre la conjonction moderne du religieux et du politique que la télévision amplifie. Mais il faut relever que, d'abord, les ressorts et les modes de fonctionnement de l'intégrisme sont les mêmes dans toutes les religions; et que ensuite, les intégrismes ou fondamentalismes, en prônant un retour à la lettre du texte sacré comme fondement de l'organisation sociale et politique du monde, éclairent de façon signifiante la nature du phénomène global de ce retour religieux, l'essence même de toute vision religieuse du politique.

Le succès de la pensée intégriste repose sur trois éléments principaux. D'abord, les mouvements intégristes trouvent leurs meilleures assises dans les pays où l'espoir d'un développement économique, politique et social a existé, puis a été déçu. Ensuite, ils se développent là où l'Etat et l'idée d'Etat se sont dégradés. Enfin, l'intégrisme semble venir combler le vide idéologique et politique laissé par l'échec et le désenchantement du dogmatisme marxiste-léniniste dans ses versions orthodoxes ou tiers mondistes.

L'Eglise se pose en interlocuteur des Etats

On retrouve; à des degrés divers, les mêmes composantes sur les terrains où s'enracine "le militantisme de proximité" de la théologie de la libération qui propose un messianisme de la pauvreté s'inspirant souvent de l'eschatologie marxiste-léniniste. De même, ce que l'on appelle la crise (ou les mutations du capitalisme dans les pays industrialisés), a contribué à créer une demande du même type, à laquelle l'Eglise catholique répond en intervenant de plus en plus dans le domaine social et politique et en se posant en interlocuteur privilégié des Etats.

Si Karl Polanyi a pu dire, en parlant du 19ème siècle : "le mécanisme que le mobile du gain mit en branle ne peut se comparer pour ses effets qu'à la plus violente des explosions de ferveur religieuse qu'ait connues l'histoire", il faut constater qu'en retour, les crises et mutations que connait l'économie de marché aujourd'hui, ouvrent le champ à toute une série de réactions et projections irrationnelles parmi lesquelles la religion offre les perspectives les plus cohérentes. Ce qui se joue en effet dans ces rapports entre économie, organisation sociale, et politique, c'est la place et la définition de l'individu dans la société.

Laïcité contre fanatisme

Le propre de la vision religieuse de la politique c'est de supprimer la distinction entre privé et public, entre individu et collectivité. C'est là une des forces et un des dangers essentiels de la religion en période de "crise de société". Le combat laïque tend à distinguer ce qui est régi par la loi de l'Etat et ce qui ne procède que de l'individuel. Il fonctionne sur une certaine conception de l'individu comme unité de référence contre le clan, la tribu, la famille, la communauté ou la nation. Il ne trouve donc son efficacité que dans la perspective globale d'un projet de société.

Pendant ces dernières années, les militants laïques se désespéraient de leur manque de prise sur les événements. Face aux critiques d'archaïsme et au réinvestissement par les religions de la sphère politique, leur combat pouvait effectivement apparaître comme un combat d'arrière-garde voué à l'échec. Or, depuis quelques mois, on constate, en France tout au moins, un regain d'intérêt pour les thèmes laïques, notamment dans l'intelligensia. L'exaspération du fanatisme religieux n'en est cependant sans doute pas la cause principale. Ne faut-il pas plutôt en chercher les raisons dans ce grand mouvement de rénovation doctrinale qu'amorce la gauche démocratique, de l'Europe à l'Amérique latine ?

Ces convulsions de l'intégrisme ne seraient-elles pas l'annonce d'un déclin progressif de l'influence religieuse face à une réappropriation par la gauche -laïque, pluraliste et démocratique- de sa responsabilité historique du destin du monde ?

Renée Fregosi

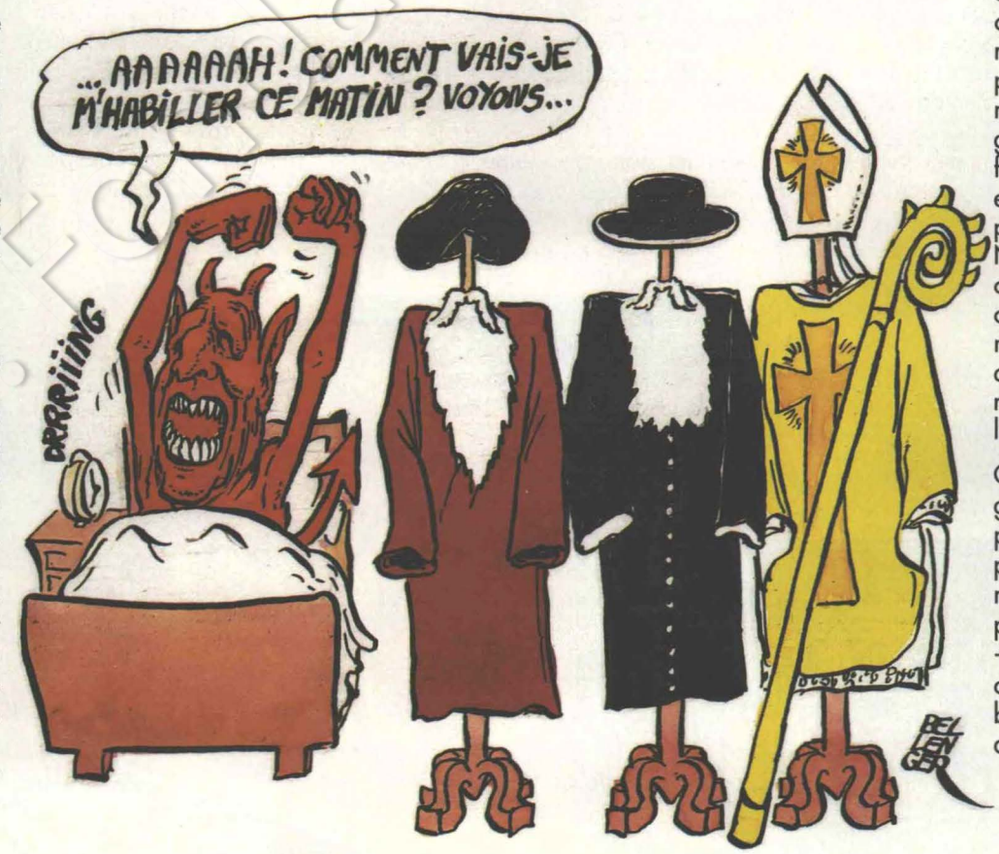

EDUTEL POUR PARLER DE L'ECOLE

Col. Fondation Jean Jaurès

Ministère de l'Éducation Nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Direction de l'Information et de la Communication

36.13+Edutel

1789 - 1989

La laïcisation de l'état-civil

La loi du 20 septembre 1792 laïcisa l'état-civil en France. Jaurès la qualifia de "puissante rénovation" puisqu'elle marquait "la première étape de la séparation de l'Eglise et de l'Etat".

La tenue de l'état-civil avant la Révolution appartenait au clergé catholique, qui en avait pris l'initiative au XIVe siècle. Les registres de baptême lui fournissaient des renseignements sur la parenté, qui constituait un empêchement au mariage. Les registres de mariage et de sépulture, étaient des livres de comptes, où les curés inscrivaient la rémunération due par les fidèles.

Cette organisation excluait les juifs et les protestants. Les registres des rabbins ne prouvaient l'état des personnes que dans les lieux où les juifs étaient autorisés à exercer leur religion, et ils n'avaient pas la même force probante que ceux émanant du clergé catholique. Quant au protestants, la Révocation de l'édit de Nantes (1685) les priva du moyen d'administrer la preuve des naissances, mariages ou décès.

L'influence des Lumières

Vers 1750, les écrits de Voltaire, Rousseau, en faveur des protestants, touchent l'opinion publique et amènent Louis XVI à promulguer l'édit du 19 novembre 1787 abusivement appelé "l'édit de tolérance" puisque ni la liberté de conscience ni la liberté de culte n'étaient reconnues aux non-catholiques.

L'édit constate seulement l'existence des juifs, protestants, et athées, et autorise les curés et les premiers officiers de justice du lieu à inscrire les naissances, mariages et décès de ces personnes.

Le parlement de Paris en fit traîner l'enregistrement jusqu'au printemps de 1788.

L'opinion publique ne souhaitait pas enlever ce privilège à l'Eglise. Aucun cahier de doléance n'en formule le vœu.

La laïcisation

En 1790, la constitution civile du clergé provoqua un désordre complet en matière d'état-civil. Les prêtres réfractaires refusèrent de tenir les registres. Cette désorganisation dura deux ans. Jusqu'à ce que l'Assemblée législative devant "l'anarchie de l'état-civil" mette fin "au chaos" par le vote de la loi du 20 septembre 1792. Désormais, "les municipalités recevront et conserveront les actes destinés à constater les naissances, mariages, décès". On transfère dans les mairies les registres des presbytères préalablement inventoriés. Seuls des "officiers publics" étaient chargés des actes concernant tous les habitants, défense étant faite à "toute autre personne de s'immiscer" dans ce domaine.

Les lois du 19 juillet et du 12 août 1793 prévoyaient la déportation de tout prêtre "qui ferait la moindre opposition".

La loi du 7 janvier 1799 chargea les maires et les adjoints des fonctions d'officiers de l'état-civil. Enfin, celle du 26 mars 1802 interdit aux prêtres de donner la bénédiction nuptiale à ceux qui n'auraient pas déjà contracté un mariage civil.

Malgré une tentative de retour en arrière sous la Restauration, l'état-civil restera entre les mains des fonctionnaires laïcs.

Georges Ferré



Musique officielle de la Révolution

Ce disque intitulé "De la Révolution à l'Empire" vaut surtout pour la "Marche lugubre" de Gossec (1790) et la "Marche pour la mort du général Hoche" de Paisiello (1797) assez réussie dans le genre émotion solennelle. Avec deux symphonies de Gossec et Méhul, de la musique-témoignage.

EMI, CD, 769830, env. 90F, 71' 33"

DÉBAT PERMANENT

Le supplément Education préparé par "Vendredi" (N°8) ne vous a pas laissés insensibles. Enseignants, vous avez transmis au gouvernement et à Lionel Jospin essentiellement un message : "ne mettez pas la charrue avant les bœufs. Avant d'entreprendre une réforme en profondeur du système éducatif, une revalorisation des traitements s'impose".

Une observation : manquent dans ce débat la voix des parents et, bien sûr, celle des élèves et des étudiants.

Hélène Carre (professeur de sciences physiques) - **Paris**. "*Les camarades Jospin et Rocard devraient commencer par le commencement : la limitation des effectifs de classe. Comment veulent-ils que nous nous occupions sérieusement de 30 élèves et plus ? Pour attirer des jeunes vers le métier, il faut un plan de revalorisation concret (en 2, 3 ou 5 ans...), au lieu de recruter n'importe comment ou de faire faire n'importe quoi à n'importe qui. Comment allez-vous faire revenir vers nous les physiciens ou les mathématiciens qui sont embauchés dans l'industrie avec un salaire égal à celui de mon 11ème échelon ?*"

Jacques Marsick - Le Passage (47). "*Je suis PEGC dans l'enseignement secondaire. Le 10 mai 1981, j'ai cru que mes espoirs de toujours allaient enfin se réaliser : être intégré à l'école publique. Hélas, l'abandon du projet Savary sonnait le glas de tous mes espoirs. Que puis-je attendre du projet Jospin ? Permettre la demande de mutation d'un collège privé à un collège public, est-ce une mesure si difficile à prendre ?*"

Jean-Luc Souchard - Ligugé (86). "*J'ai été stupéfait par les propositions faites aux enseignants concernant leur revalorisation. La question est en train de complètement occulter les autres aspects du plan Jospin; ne pas dégager des moyens conséquents pour la revalorisation, c'est faire naître une situation conflictuelle dans les prochaines semaines... Faire passer le projet en force, comme le gouvernement Rocard en a le pouvoir, serait désastreux, car la réussite de cette réforme sera étroitement liée à l'investissement de nous tous, enseignants.*"

Jean Degraeve - Merville (59). "*Ce gouvernement est le premier à faire un effort aussi considérable. Mais que deviennent ceux qu'aucun gouvernement n'a jamais considérés, ceux qui sont restés pendant des années au 11e échelon avec comme seule satisfaction celle d'avoir été au service de la nation et comme seule consolation l'attribution d'une note de19/20 ?*

Les retraités de l'Education nationale ne pourraient-ils pas, eux aussi, en bénéficier, de ce douzième échelon ? Ce ne serait que justice... et réparation !"

En a-t-elle fait couler de l'encre, cette photo du dossier "Education" (n°8, p.9) ! Quelquefois, mais rarement, vous nous avez écrit en substance : "Vous y allez un peu fort, mais au moins nous savons maintenant que la langue de bois n'a pas cours à Vendredi". Plus souvent, vous avez été sévères ou indignés : "Vous insultez la FEN et ses militants... Vous condamnez sans comprendre... Il y a des désacords entre la FEN et le PS; mais il existe d'autres moyens que l'insinuation diffamatoire pour les régler... etc".

C'est un procès bien vite instruit. Le temps où nous sommes devrait nous garder d'imprécations aussi définitives. Cependant, soyez assurés que notre intention n'a été ni de blesser, ni - faut-il le dire - d'insulter. Nous ne reprenons jamais à notre compte et au pied de la lettre la teneur des illustrations qui entrent dans ce journal. Mais elles nous paraissent toujours apporter un éclairage. Ce qui unit, en particulier la défense de l'enseignement compte plus que tout. N'est-ce pas ?

Vendredi





·BARINGOU·

Copyright Vendredi



Municipales et télécommandes dimanche soir.

TF 1 : Robert Nahmias, Gérard Carreyrou, Michèle Cotta seront sur le plateau, avec deux échantillons. L'un, représentatif de la population adulte; l'autre, composé de jeunes, d'enfants et de quinze jeunes maires. A ne pas manquer, un spécial "Bébête-Show".

Antenne 2 : soirée présentée par Claude Sérillon, avec quelques surprises des spécialistes de l'image de synthèse (rappelez-vous les petits personnages illustrant la progression des suffrages obtenus).

FR 3 mise logiquement sur la décentralisation : grâce à ses 25 bureaux régionaux d'information, elle organise des multiplex dans près de 70 villes et deux décrochages régionaux : 20 H 30-21 H, 22 H 15-23H.

Sur la Cinq, deux grands débats menés par Guillaume Durand.



Chostakovitch : "Babi Yar"

Attention, événement : Rostropovitch entreprend l'enregistrement intégral des quinze symphonies de Chostakovitch. Et il commence par la treizième : "Babi Yar" écrite sur cinq poèmes d'Evtouchenko racontant le massacre de plusieurs dizaines de milliers de Juifs par les hordes nazies. La musique est admirable, on le sait. Rostro, le déraciné, y est plus sensible qu'aucun autre. Un récit poignant, lyrique et terrifiant.

Erato, CD, 75529, 125 F., 62' 20".

"Pierre Mendès-France et l'économie"



Tout incite à ouvrir ce livre : le thème et l'homme. L'ouvrage est issu d'un colloque réunissant autour de l'action et des écrits de P.M.-F., historiens, économistes, juristes et politologues. L'apport de l'homme est examiné à travers quatre thèmes : P.M.-F. et la théorie économique, P.M.-F. et les problèmes internationaux, P.M.-F. et les acteurs socio-politiques, P.M.-F. et la croissance française.

L'historien et le chercheur peuvent y trouver largement leur compte. Les praticiens d'aujourd'hui aussi sans doute.

Odile Jacob, 482 p., 199 F.

Guy Hermet : "La Guerre d'Espagne"



Encore un livre sur l'abominable conflit qui, pour les hommes de deux générations au moins fut ce que la guerre du Vietnam a été pour leurs cadets. Cet ouvrage, d'un regard résolument actuel, demande ce que l'Espagne d'aujourd'hui, pacifiée et enfin prospère, doit à l'affrontement passionné de la guerre et aux gouvernements d'oppression qui y ont trouvé leurs sources. Pour Guy Hermet, les Espagnols "longtemps victimes de leurs illusions traduites en actes vengeurs, comptent aujourd'hui parmi les Européens les moins vulnérables à la démagogie." Comme si la blessure de la guerre civile les avait libérés d'un certain handicap démocratique.

Seuil, Points histoire, 344 p., 42 F.

BLOC-NOTES

Claude Estier



1er mars

Bernard Langlois, dans un article publié par "Le Monde", annonce la mort de l'hebdomadaire "Politis" qu'il dirigeait depuis le 21 janvier 1988. "On ne prête qu'aux riches", écrit-il en relatant le refus de la banque qui devait assurer le relais en attendant le résultat d'une souscription. Les affres quasi permanentes d'un journal pauvre, que décrit Langlois, je les connais pour les avoir vécues non pas un an et un mois, mais quinze années à la direction de "L'Unité". Pour n'être pas nouveau, le problème est grave : on pardonne facilement à Robert Hersant de devoir aux banques et au fisc des dizaines de millions tandis que les journaux (généralement de gauche) indépendants de grands groupes financiers, sont condamnés à l'asphyxie. En cette année du bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme, ne nous contentons pas de verser une larme sur un journal disparu. Il ne serait peut-être pas mal venu de s'interroger aussi sur l'état exact de la liberté d'expression en France.

3 mars

Un sondage Sofres publié par "Le Monde" indique que l'inquiétude des Français s'accroît devant la perspective du grand marché européen de 1993. Ils ne seraient plus que 30% à donner priorité à l'Europe, contre 43% il y a cinq ans. Même si ce sondage est en partie contredit par un autre que publie "Le Figaro" et selon lequel les deux-tiers des Français restent "largement favorables" à l'Europe de 1993, il y a là un problème sérieux. La campagne des européennes doit être, de la part des socialistes, l'occasion d'une large explication sur la signification précise et les conséquences concrètes dans tous les domaines de l'échéance du 31 décembre 1992. Je demeure persuadé que les Français sont en grande majorité pour le renforcement de la Communauté européenne; mais ils sentent confusément que celle-ci est de plus en plus entre les mains des technocrates de Bruxelles et ils ne savent pas très bien ce que signifie pour leur vie quotidienne la suppression des frontières, la liberté de circulation et d'installation des personnes et des capitaux, l'harmonisation des législations fiscales et sociales, etc. D'où les craintes qui s'expriment et qu'attisent, aux deux extrêmes de l'échiquier politique, ceux qui ont toujours été contre la construction européenne.

5 mars

Ce dimanche après-midi, je viens apporter le salut du Parti socialiste au concert-débat organisé dans le 18e arrondissement de Paris par les Beurs de "Génération 2001". Il y a là plusieurs centaines de garçons et filles dont la volonté est de s'intégrer dans la société française et de participer à la vie de la cité. Plusieurs d'entre eux viennent me dire qu'ils ne se sentent absolument pas concernés par l'action des fanatiques qui ont défilé le dimanche précédent de Barbès à la République en criant "à mort Rushdie!". Ils me font remarquer qu'il y avait fort peu de Maghrébins dans cette manifestation et ils ajoutent : "c'est une affaire de Pakistanais qui règlent leurs comptes avec la Grande-Bretagne. En grossissant l'événement alors qu'il s'agissait d'un groupe ultra-minoritaire, les médias français sont tombés dans le piège!"

5 mars

Interrogé par Michèle Cotta à "7 sur 7", Alain Duhamel justifie de façon pertinente ce qu'il a écrit dans son dernier livre "Les Habits neufs de la politique" (Flammarion), à savoir que la classe politique française est à la fois d'un bon niveau et généralement honnête, et ne mérite donc nullement l'opprobre que certains veulent jeter sur elle. Cette défense de la politique est à contre-courant et ce que Duhamel ne dit pas - confraternité oblige- c'est que ce sont trop souvent des journalistes qui contribuent à déconsidérer les hommes politiques dans l'opinion. Soit en crachant leur venin comme le fait chaque matin Philippe Alexandre, soit en montant en épingle les indélicatesses commises par tel ou tel, soit encore en martelant l'affirmation que les Français se désintéressent de plus en plus de la politique. Est-ce si sûr ? Et ne dit-on pas cela tous les dix ans ? En attendant la réponse que nous fourniront les deux prochains dimanches, il demeure que les journalistes, surtout ceux de l'audiovisuel, ont une responsabilité particulière liée à leur pouvoir de s'adresser directement à des millions de gens et donc, qu'ils le veuillent ou non, d'orienter leur jugement. A l'heure où la mode est au dénigrement, le livre d'Alain Duhamel mérite d'être lu et médité.

◆

Anne Carrière : "L'Air de rien"



Il était une fois la fille d'un grand éditeur parisien. Réduite à l'impossibilité d'être elle-même à cause de la personnalité multiple et du statut social de son père. La situation n'est pas nouvelle et la porte de sortie n'a jamais été facile à trouver. Comment Stéphanie réussit-elle à laisser derrière elle ces années de "longue attente, de tristesse, d'incompréhension, de solitude, de doutes"? C'est ce récit baptisé roman où l'histoire est réelle, ce qui est peu, mais où le ton est vrai, ce qui est rare. Ce n'est que cela, qui n'est pas rien.

Julliard, 218 p., 80 F.

Martin Winckler : "La Vacation"



L'ombre de Georges Perec accompagne ce livre du début à la fin. L'auteur -probablement un jeune médecin caché derrière un pseudonyme- raconte sa vacation hebdomadaire dans un service d'interruption volontaire de grossesse. Mais le sujet n'est que prétexte, l'essentiel est dans l'écriture. Plus encore dans l'acte d'écrire taraudant le médecin qui en éprouve des sentiments confus et heurtés. Un habile jeu de miroir superpose les personnages, les situations et les mots. Narcissique, exorcisant, accessoirement documentaire et d'une spontanéité calculée, ce premier roman vaut surtout pour la promesse du second. Les réminiscences qu'il provoque n'ôtent rien au talent qu'il révèle.

POL, 210 p., 79 F.

L'INVITÉ



Odette Casanova

Chaque semaine, "Vendredi" a une ou un invité. A charge pour lui de traiter en trente lignes d'un sujet d'actualité sur les trois qui lui sont proposés.

Cette semaine

1- A la manière du "Dictionnaire" de Jérome Garcin qui a demandé à des écrivains de rédiger leur propre notice biographique, rédigez la vôtre.

2- "Fahrenheit 451" la température à laquelle un livre s'enflamme et se consumme . . . Actualité de ce livre de Ray Bradbury paru en 1955 ?

3- Afin de faire connaitre à vos administrés leurs droits en matière de RMI, dans le cadre de la campagne publicitaire actuelle, vous inventez un nouveau spot en rapport avec votre commune.

Odette Casanova, tête de liste à Toulon (Var), répond aux deux premières.

1- Professeur de mathématiques, militante mutualiste et syndicale ; secrétaire générale de la MGEN pendant six ans, militante politique et féministe : successivement secrétaire fédérale à la lutte des femmes du PS, chargée de mission du ministère des Droits de la femme de 1982 à 1986, secrétaire fédérale aux Droits des femmes depuis 1986, députée suppléante de 1981 à 1986, conseillère régionale depuis 1986. Aime la mer et les côtes de boeuf... bleues.

2- Bien entendu, quand il y a autodafé ou menace d'autodafé, l'ouvrage de Bradbury nous revient immanquablement à l'esprit et les agissements des inquisiteurs mulsulmans et des hezbollahs catholiques ne peuvent que raviver cette réminiscence littéraire. Cependant, je pense que nous, socialistes, devons trouver dans le livre de Bradbury bien plus que la dénonciation du totalitarisme et la défense de la liberté de création et d'expression.

Pour cela il nous faut évoquer le contenu de Fahrenheit 451. Un gouvernement totalitaire a décidé de détruire par le feu tous les livres, voulant imposer un seul moyen de communication : l'image, moyen qui, d'après lui, aplanira tous les reliefs culturels. Des hommes et des femmes résistent en apprenant chacun un livre par cœur. L'espérance renaît du passage d'un incendiaire dans le camp des résistants et, là, je pense qu'il y a quelque chose pour nous, socialistes, de très fort, permanent et actuel à la fois. En effet, si nous pensons qu'en cette année de célébration de la Révolution française, les socialistes doivent être capables, quoiqu'il arrive, de véhiculer les articles de la Déclaration des droits de l'homme, nous nous devons de réfléchir aux moyens qui permettraient à un maximum de personnes, de ne pas être aspirées par un système de pensée obscurantiste. S'il nous faut condamner le fanatisme sous toutes ses formes, il nous faut prouver pratiquement que le respect de l'autre est un des facteurs fondamentaux de l'épanouissement de l'être humain. Là est l'enseignement permanent et actuel de Bradbury, là réside le travail quotidien des militants socialistes.

La semaine prochaine

Maurice Ravanne, tête de liste à Dreux (Eure-et-Loir)

Vendredi

Bulletin d'abonnement

à renvoyer à
Vendredi - 10, rue de Solferino - 75007 Paris

Nom .....Prénom .....
Adresse : N°.....Bât/Esc :.....
Rue : .....
Commune.....
Code Postal |_|_|_|_|_| Bureau distributeur.....

Ci-joint paiement par : ❑ Chèque bancaire (à l'ordre de Vendredi) ❑ Mandat poste (à l'ordre de Vendredi)
❑ CCP n°15-221-55 X ❑ Carte de crédit..... n° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

|___| abonnements à 200F =..... |___| abonnements de souetien à 500F =..... Soit au total :.....F

En direct des villes



Aurillac : avec le tiers monde

A Aurillac, développement local et ouverture vers l'étranger vont de pair. La municipalité l'a prouvé avec succès tout au long du mandat qui s'achève.

Depuis longtemps, René Souchon, maire d'Aurillac, s'intéresse au développement local. De la création du Comité de bassin d'emploi à celle de la Pépinière d'entreprises, en passant par les zones industrielles et artisanales, il affiche une même volonté : créer à Aurillac et dans son bassin un cadre favorable au développement de l'emploi.

Dans cette perspective, de nombreuses initiatives ont été prises par le Comité de bassin pour l'emploi, fondé en 1981 et qui groupe huit communes. Associant des représentants des salariés et des chefs d'entreprises, il constitue l'un des fers de lance de la politique de développement économique de la ville. Il est à la base de nombreuses actions : assises régionales de la planification en 1982 débouchant sur le premier contrat de plan Etat-région, concours national de la création d'entreprises (1983), journées de l'initiative et du développement local (1984), promotion des organismes et entreprises de la filière bois (1986), organisation des rencontres "initiatives et solidarité pour le développement local" (1987) et réflexion dans le cadre du Xe plan en vue de la mise au point d'un programme de développement du bassin d'Aurillac.

Parallèlement, le Comité est à l'origine de la mise en place de structures spécialisées : mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, qui a reçu 2.000 jeunes à la recherche d'emploi en 1988; point accueil au sein du réseau de l'Agence nationale pour la création d'entreprises; constitution d'une pépinière d'entreprises (1988). Enfin, née en 1985, l'association "Cantal initiatives" a accueilli 340 porteurs de projets. Plus de quarante dossiers ont été aidés financièrement pour un montant de 861.000 F. et 60 autres ont bénéficié de soutiens, notamment bancaires. Cette opération s'est traduite par la création de 51 emplois dans l'artisanat, 21 dans le commerce, 19 dans les services, 9 dans l'agriculture, 7 dans la restauration. Des résultats très encourageants.

Ouverture sur le monde

Aurillac n'est pas en pointe seulement en matière de développement local. La capitale du Cantal a également appris à s'ouvrir au monde. Après s'être jumelé avec Bocholt (RFA) et Bassetlaw (Angleterre), Aurillac s'en engagé dans un jumelage-coopération avec une ville malienne de 17.000 habitants, Bougouni. Objectif de cette initiative : contribuer à apporter à cette ville africaine les moyens d'une véritable politique de santé, d'auto-suffisance alimentaire et de formation dans une perspective de développement local. En 1987, 20 tonnes de matériel destiné au pompage et à l'équipement d'un garage pour le centre de santé ont pris la route pour le Mali. L'équipement d'un cabinet dentaire et d'un bloc chirurgical doit être réalisé. Ce jumelage-coopération affirme une solidarité envers les pays du tiers monde et prouve que le développement local peut revêtir un caractère international.

J.-P.B.

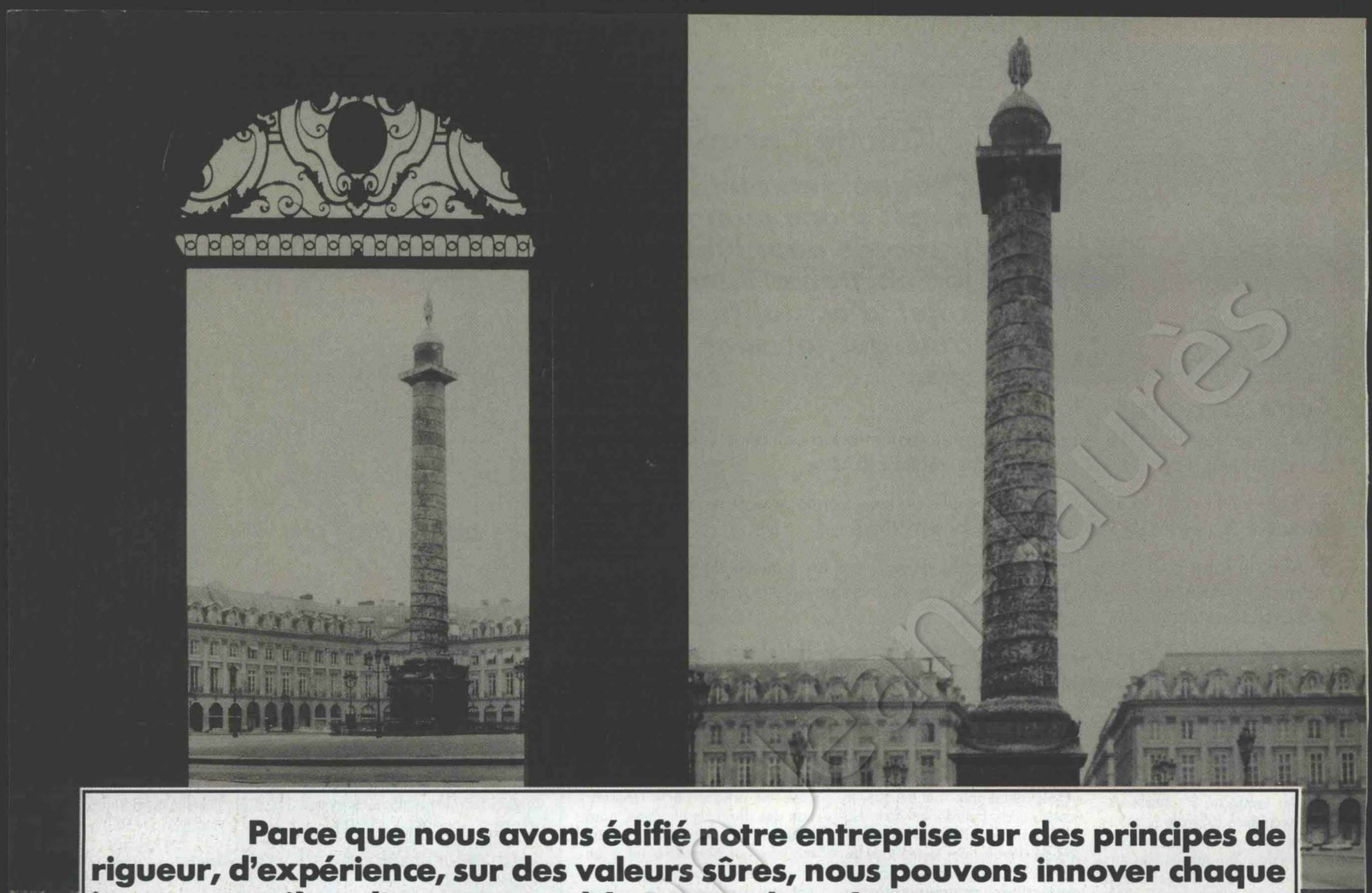

Parce que nous avons édifié notre entreprise sur des principes de rigueur, d'expérience, sur des valeurs sûres, nous pouvons innover chaque jour en matière d'assurance, d'épargne, de prévoyance pour que nos produits et notre service répondent toujours mieux à vos attentes.

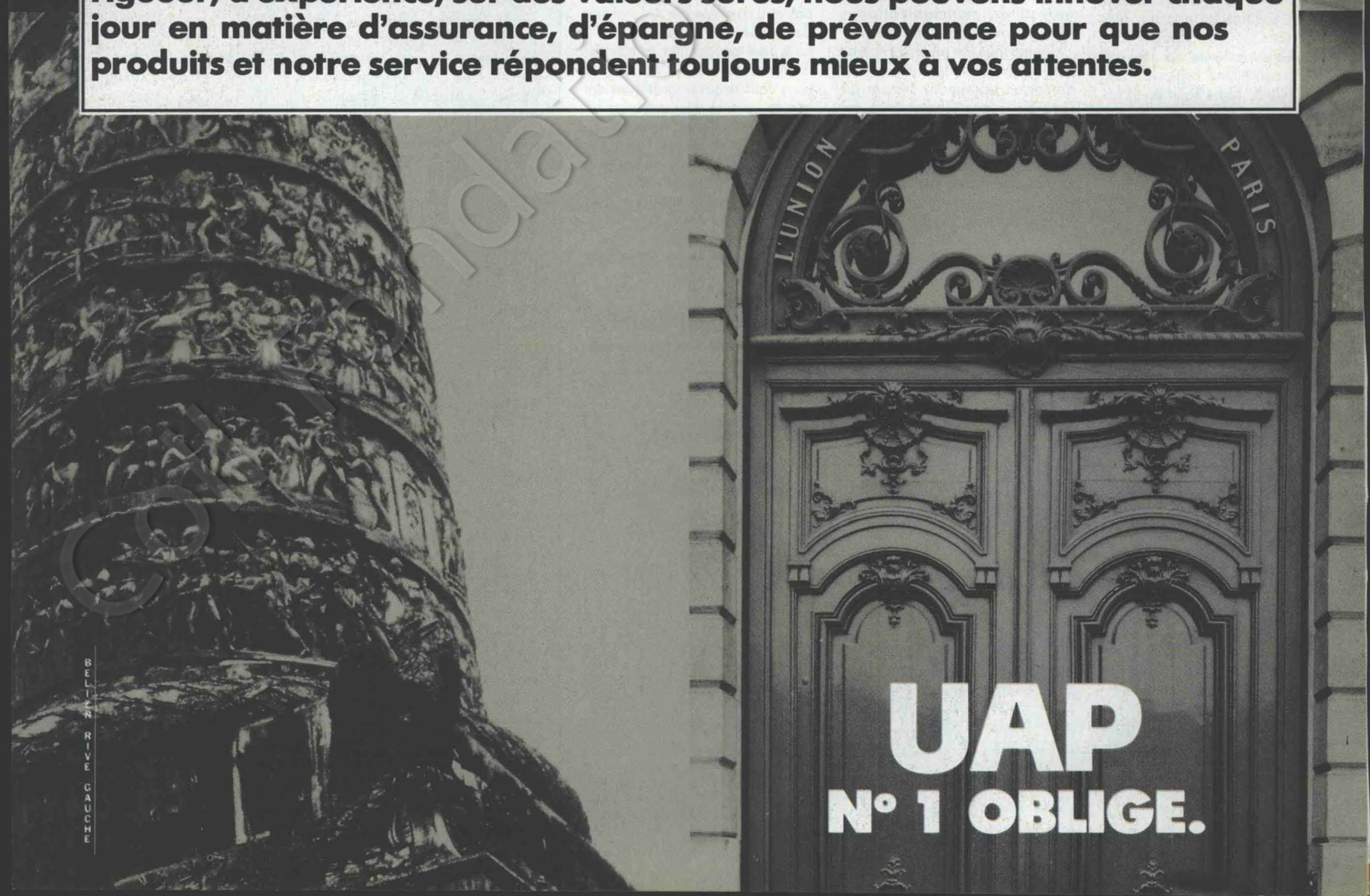

UAP

N° 1 OBLIGE.